

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 05 décembre 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 11 décembre 2023

### GESTION DU PATRIMOINE - MARCHÉ D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES D'ÉQUIPEMENTS DE L'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Yamina BOUDAHMANI à Gérard LEFEVRE, Christelle CHASSAGNE à Eric PERSAIS, Alain CHAUFFIER à Philippe MAUFFREY, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Noémie FERREIRA à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Marie-Paule MILLASSEAU à François GUYON, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Nicolas ROBIN à Florent SIMMONET, Jean-François SALANON à Séverine VACHON, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX.

#### **Titulaires absents :**

Jean-Michel BEAUDIC, Sophie BROSSARD, Christophe GUINOT, Yvonne VACKER.

#### **Titulaires absents excusés :**

Elsa FORTAGE, Sébastien MATHIEU.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023

#### GESTION DU PATRIMOINE - MARCHÉ D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES D'ÉQUIPEMENTS DE L'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

A ce jour, les installations de chauffage, ventilation et climatisation, sont entretenues par 4 sociétés d'exploitations de chauffage. Cette gestion administrative et technique est chronophage pour la Direction de la Gestion du Patrimoine. Le but du marché est de réunir ces marchés existants et de ne retenir qu'un seul exploitant.

Les sites concernés sont :

- Le musée Bernard d'Agesci
- La patinoire
- La piscine Pré Leroy
- La piscine des Colliberts à Mauzé sur le Mignon
- La piscine de Champommier
- La piscine des Fraignes à Chauray
- Le site du Vallon d'Arty
- La Maison de l'Economie Sociale et Solidaire
- La médiathèque Léonce Perret de Chauray (unités de climatisation uniquement)
- NiortTech
- Les déchetteries de l'agglomération (unités de climatisation uniquement)
- La Station d'Épuration de Goilard (unités de climatisation uniquement)
- La Station d'Épuration de Chaillé (Aiffres) (unités de climatisation uniquement)
- Le centre technique communautaire (unités de climatisation uniquement)

La durée du marché sera de 2 ans 1/2. Il prendra fin le 30 septembre 2026, en même temps que le marché d'exploitation de la Ville de Niort. Cette date a été retenue afin de refaire un appel d'offre en groupement de commande avec la Ville de Niort, le CCAS, le Moulin du Roc et la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Le marché comprendra une partie à prix forfaitaires pour les prestations de type P2 (conduite et maintenance) et P3 (garantie totale), tandis qu'il prévoira la possibilité de réaliser des prestations de type P5 (travaux sur devis) sur le même périmètre de bâtiments, en utilisant un bordereau de prix unitaires.

Le cout total de ce marché est estimé à 390 000 € hors taxes pour les prestations de type P2 et P3 et le montant maximum des prestations de type P5 est fixé à 90 000 € hors taxes.

Ce montant du P2/P3 est estimé à périmètre de patrimoine constant. Il sera modifié par avenant dans le cas d'évolution en plus ou en moins du patrimoine.

Les crédits sont ouverts sur le budget Principal et sur la section de fonctionnement. Ils seront ventilés sur plusieurs imputations en fonction du bâtiment.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'estimation de la consultation du marché d'entretien et d'exploitation des installations thermiques de type P2/P3 pour un montant de 390 000 € hors taxes, et de type P5 pour un montant maximum de 90 000 € hors taxes ;
- Autorise le lancement de la consultation ;
- Approuve et autorise la signature du marché à l'issue de la procédure de passation.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Claude BOISSON**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**